

sés, car nous possédons chez nous une industrie importante, la *Wabasso Cotton*, de réputation nationale. La nouvelle politique n'a pas encore pu donner tous les résultats que nous en escomptons.

• (8.40 p.m.)

Au nom des autorités de la compagnie, je remercie le gouvernement d'avoir établi cette politique, qui a empêché que s'installe chez nous le chômage massif, puisque la *Wabasso Cotton* emploie des milliers de travailleurs.

Monsieur l'Orateur, j'ai été heureux d'entendre l'honorable ministre des Finances (M. Benson) nous dire qu'au cours de l'an prochain, des millions de dollars seront investis dans des nouvelles industries à travers le pays, et je me suis empressé de vérifier dans quelle mesure ma circonscription allait en bénéficier. Charité bien ordonnée commence par soi-même! J'ai donc découvert que le ministère de l'Expansion économique régionale a reçu 22 demandes d'industries désirables de venir s'établir dans ma circonscription et qui bénéficieront toutes, si leurs demandes sont acceptées, des subventions du gouvernement, contribuant ainsi à réduire le taux du chômage, réalisations beaucoup plus efficaces que tous les discours.

Je ne parle pas des subventions considérables qui ont été accordées, par exemple, aux écoles polyvalentes, des \$4,500,000 qui ont été accordés récemment à ma municipalité de Trois-Rivières, en vertu du programme relatif aux régions désignées, en vue d'aider à la construction domiciliaire. En raison de certaines instances, cette aide a été augmentée considérablement, avec les résultats qu'aujourd'hui, nous connaissons dans notre région un taux d'emploi très convenable.

Certains montants ont été affectés, par exemple, à la construction de résidences convenables pour les quelque 3,000 ou 4,000 étudiants de notre université du Québec, et j'en passe. Le gouvernement a donc fait quelque chose, et si l'opposition voulait être efficace plutôt que de perdre une journée à placoter, elle dirait: Nous allons aborder la prochaine mesure et essayer de l'adopter le plus tôt possible, afin de réduire le taux de chômage. Je crois que cela réglerait beaucoup plus de problèmes que de palabrer toute la journée, comme nous le faisons. Je m'excuse de céder au mauvais exemple, mais il est si facile d'être entraîné, même avec les meilleures intentions au monde!

Monsieur l'Orateur, je voudrais faire une rectification. On a dit que la situation qui a prévalu au Québec, savoir le soulèvement de quelques membres du FLQ, pouvait être un mouvement de révolte de jeunes qui sont obligés de chômer et qui ne sont pas satisfaits du gouvernement. Quant à moi, je fournirai une autre explication. Je m'y connais en la matière, pour l'avoir étudiée au cours des 25 ou 30 dernières années.

Le jeune Québécois a 200 ans de frustrations dans le sang. Il est en train de les faire disparaître. Ce n'est que récemment que nos amis anglais du reste du pays ont compris que le Québec avait le droit de vivre sur un pied d'égalité comme tout le monde. Je ne suis pas séparatiste, mais fédéraliste. Je me suis battu pour être un fédéraliste et je crois encore au fédéralisme.

Je me souviens de mes premières années à Ottawa. Je me faisais dire: «Speak white», lorsque je parlais français. Je me souviens de 50 incidents semblables, où les Canadiens français, à peine reconnus, étaient insultés. C'est 200 ans d'histoire que nous sommes en train de corriger. Nous ne corrigerons pas cela en un ou deux ans. Le gouvernement du très honorable M. Pearson a commencé de le faire; le gouvernement actuel, dirigé par le premier ministre (M. Trudeau), continue. Je demande à tous mes amis de l'opposition qui, à mon avis sont des patriotes canadiens sincères, de collaborer avec nous pour que nous fassions régner la compréhension qui permettra à tous les Québécois d'être traités sur un pied d'égalité partout au Canada, dans tous les domaines. Ainsi, il y aura moins de membres du FLQ et moins de chômeurs.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, en lisant la motion de l'honorable député d'York-Sud (M. Lewis), on ne peut faire autrement que de retenir trois choses très importantes.

D'abord, il existe une escalade inflexible du niveau du chômage dans toutes les régions du Canada.

Ensuite, des personnes responsables dans le domaine de l'économie prévoient que le niveau du chômage sera encore plus élevé au cours des mois d'hiver.

Enfin, des mesures importantes doivent être prises immédiatement en vue d'éliminer une situation défavorable pour la province de Québec, notamment pour la ville de Montréal.

Monsieur l'Orateur, quelle est la situation actuelle dans la province de Québec et à travers le Canada? Les députés ministériels, particulièrement celui qui vient de reprendre son siège, pourront discourir pour essayer de faire croire à la population que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais il n'en reste pas moins qu'à travers le Canada, il existait 419,000 chômeurs en octobre 1970. Ces 419,000 personnes ont droit à un emploi, mais n'en ont pas, à cause du manque de prévision de ceux qui occupent les banquettes du gouvernement.

En octobre 1970, on comptait 105,000 chômeurs de plus qu'en septembre 1970. Au fait, 6. p. 100 de la population ouvrière est en chômage.

Il fut un temps où nous siégeons de l'autre côté de la Chambre et où ceux qui sont actuellement de l'autre côté siégeaient de ce côté-ci. Nous avons beaucoup entendu parler du chômage à cette époque.

Il ne pouvait pas y avoir de mise à pied sans que les trois personnes les plus influentes du parti libéral, MM. Pickersgill, Chevrier et Martin, ne se lèvent pour s'apitoyer sur le sort des chômeurs. Et le son de cloche que l'on entend actuellement de l'ancien maire de Trois-Rivières et des autres est bien différent de celui que l'on entendait à cette époque.

M. Mongrain: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, l'honorable député de Trois-Rivières pose la question de privilège.

M. Mongrain: Monsieur l'Orateur, mon honorable ami, pour qui j'ai beaucoup d'estime et que je sais très hon-